

***Vos compétences, vos talents, votre enthousiasme ou tout simplement votre intérêt personnel vous poussent à participer à la vie de notre/votre établissement ?***

***Bienvenue !***

L'APEL est l'Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre.

### **L'APEL au niveau national**

Avec ses 991 000 familles adhérentes, l'APEL est la plus importante association nationale de parents d'élèves, autour d'une conviction : les parents sont les premiers et ultimes éducateurs de leurs enfants. C'est également la seule association de parents d'élèves reconnue dans le statut de l'enseignement catholique. L'APEL est présente dans 5000 établissements au service de l'avenir de plus de 2 millions d'enfants.

Les APEL ont été créées en 1930 par des parents d'élèves désireux d'être associés à la vie des établissements scolaires de leurs enfants. Elles ont la responsabilité de représenter les parents, au sein des établissements comme auprès des responsables de l'institution scolaire et des pouvoirs publics. L'APEL accompagne également les parents dans leur tâche éducative au travers des différents services qu'elle leur offre : le service d'information et de conseil aux familles, le magazine "Famille & Éducation" et le site [www.apel.fr](http://www.apel.fr). Fortes de l'expérience des parents, les APEL participent au débat éducatif, que ce soit sous forme de colloques ou de prises de position publiques sur un projet de réforme.

### **L'APEL à Saint Christophe**

L'équipe de l'APEL Saint Christophe, composée de 12 parents d'élèves élus au Conseil d'Administration, **représente les parents et anime la vie de l'école** grâce aux nombreuses commissions et événements.



## Parents relais

En complément de l'équipe de 12 parents, **deux parents sont les relais dans chacune des 22 classes** de l'établissement. Ils ont un accès privilégié avec l'enseignant(e) et jouent un rôle d'accueil, d'animation et de coordination indispensable pour les parents de leur classe en lien avec l'APEL tout au long de l'année.

## Cotisation

Afin de faire vivre nos projets, la **cotisation annuelle**, obligatoire, est composée :

- d'une partie versée à l'APEL du diocèse de Lille pour l'UDAPEL (Union Départementale des APEL d'établissement) (12 €),
- d'une partie pour l'APEL de l'école Saint Christophe (12 €).

Il se peut que vous ayez des enfants dans différents établissements. Dans ce cas, la partie versée à l'UDAPEL est cotisée dans l'établissement de l'aîné. L'autre partie est cotisée dans l'établissement de chacun de vos enfants :

- **si votre aîné est à Saint Christophe : vous cotisez 24 €** quel que soit le nombre de vos enfants à Saint Christophe (la part UDAPEL et la part de l'école)
- **si votre aîné est dans un autre établissement privé : vous cotisez 12 €** quel que soit le nombre de vos enfants à Saint Christophe (uniquement la part de l'école).

Le montant de votre cotisation est prélevé directement par l'école avant d'être reversé à l'APEL qui se charge de la répartition.

## Soirée de lancement de l'année

Tous les parents d'élèves de l'école sont membres de l'APEL puisque cotisants. Ainsi vous êtes tous invités à la soirée de lancement de l'année qui aura lieu le

**mardi 16 septembre 2025 à 19h30**

La soirée se déroulera en 3 temps :

- Accueil et **film des grands évènements** de l'année 2024/2025 (15')
- Assemblée Générale (20' + questions)
  - présentation et approbation du rapport moral de l'année 2024/2025
  - présentation et approbation du bilan financier 2024/2025
  - présentation du budget prévisionnel pour l'année 2025/2026
  - présentation et élection des nouveaux administrateurs pour l'année 2025/2026
  - questions diverses
- **Apéritif dinatoire** pour lancer l'année !



## Venez nombreux à ce moment convivial !

### Participation à l'APEL

Si vous êtes motivé pour **donner de l'élan à l'animation de l'école**, rejoignez-nous en complétant le **formulaire sur Ecole Directe** (vous serez prévenus de son ouverture après les vacances d'été) ou en envoyant un mail à **apelmarcqstchristophe@gmail.com** :

- devenir **parent relais** 2025/2026
- rejoindre une **commission** de l'APEL
- vous présenter en tant que membre de l'**équipe coordinatrice de l'APEL** (membre du CA) (si vous souhaitez candidater, merci de vous manifester au plus tard le 12 septembre 2025)

A très vite !

L'équipe de l'APEL